

Sommaire du rapport de l'évaluation formative du Programme de coopération volontaire (2015-2020)

Réalisé à la demande de Citoyens du monde, Affaires mondiales Canada
Consultant Project Services International en partenariat avec Plan:Net Limited
Date : 31 août 2018

Cette évaluation, effectuée à l'issue du parcours du programme quinquennal, permet d'évaluer les progrès globaux vers l'atteinte des résultats. Elle fournit au ministère et aux organismes de coopération volontaire (OCV) l'information nécessaire pour adapter le programme, sa mise en œuvre et planifier les programmes futurs.

Objectifs

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants

1. évaluer l'efficacité, la pertinence et la durabilité des résultats;
2. évaluer l'efficience du Programme de coopération volontaire (PCV);
3. et fournir des constats, des conclusions, des recommandations et des leçons pour éclairer la mise en œuvre du programme actuel et la conception future du programme.

Contexte de développement

La reconnaissance des rôles joués par les volontaires dans le développement durable a fait des progrès majeurs depuis 2011, dont l'intégration du volontariat dans les processus de développement mondiaux clés. Ceci inclut la désignation du programme des Volontaires des Nations Unies c

internationaux tels que le Forum international du volontariat pour le développement et la Politique de partenariat avec la société civile du ministère sont également importants.

Intervention de développement

Le PCV 2015-2020 est le cycle quinquennal actuel du soutien du ministère des Projets d'envoi de volontaires mis en œuvre par les OCV canadiens en collaboration avec leurs partenaires des pays en développement (PPD). Le programme a débuté le 20 avril 2015 et devrait se terminer le 31 mars 2020. Le ministère fournit un soutien financier à 12 projets d'envoi de volontaires mis en œuvre par 15 OCV canadiens (trois consortiums) avec quelque 700 PPD dans 42 pays. La valeur totale du PCV est de 460 millions de dollars, dont les contributions des OCV s'élèvent à environ 160 millions de dollars, principalement la valeur du temps des volontaires. Le ministère contribue jusqu'à 300 millions de dollars aux OCV pour leur permettre de recruter des volontaires canadiens qualifiés et les placer parmi les PPD afin de renforcer leurs capacités à atteindre des résultats de développement durable. Cette contribution sert également à mener des activités d'engagement du public au Canada. Le PCV appuie en outre le placement de volontaires du sud au Canada, les placements latéraux de volontaires du sud et les volontaires en ligne (volontariat).

Les domaines thématiques des projets d'OCV sont variés et comprennent

- l'autonomisation économique et sociale
- le renforcement des capacités
- le renforcement des institutions
- la protection des droits de la personne
- compétences techniques

Ils comprennent aussi les trois thèmes transversaux

- durabilité environnementale
- égalité des genres
- gouvernance

Logique de l'intervention

En ce qui concerne les résultats ultimes, le PCV 2015-2020 vise à améliorer le bien-être économique et social des communautés pauvres et marginalisées des pays en développement. Les résultats intermédiaires souhaités sont les suivants

- une capacité accrue des PPD (organisations de la société civile ou du secteur privé, autorités locales, municipales, régionales et nationales des pays en développement) à obtenir des résultats de développement durable répondant aux besoins locaux, et ce, en utilisant les compétences et l'expertise de volontaires canadiens
- une participation améliorée des Canadiens aux efforts de développement durable du Canada (afin d'augmenter la compréhension des questions de développement).

Les résultats ultimes et intermédiaires ont été inclus dans l'appel de propositions pour le PCV et sont donc les mêmes pour tous les projets financés dans le cadre du programme. Les résultats immédiats et les autres éléments des modèles logiques ont été conçus par les tenants des projets particuliers et sont propres à chaque projet.

Parties prenantes

Les principales parties prenantes canadiennes et des pays en développement sont, en plus du ministère en tant qu'organisation donatrice, les OCV, qui agissent en tant qu'agences d'exécution ou organisations de mise en œuvre; les volontaires canadiens; les PPD; et les femmes et les hommes du Canada en général.

Approche et méthodologie de l'évaluation

L'équipe a utilisé une approche permettant de maximiser la valeur pratique de l'évaluation pour les parties prenantes. Elle a recueilli des données quantitatives et qualitatives de janvier à juillet 2018 en utilisant des « méthodes mixtes » à savoir un examen des documents; quatre études de pays utilisant des entrevues sur le terrain avec des informateurs clés et des groupes de discussion;

Améliorations chez les bénéficiaires

82 % des PPD signalent des changements bénéfiques dans une ~~large mesure~~ (46%) ou une « bonne mesure » (36%) parmi les personnes ou les communautés identifiées comme bénéficiaires.

59 % des volontaires sur le terrain signalent des changements bénéfiques dans une ~~large mesure~~ (23%) ou une « bonne mesure » (36%) parmi les personnes ou les communautés identifiées comme bénéficiaires.

81 % des PPD attribuent ces changements bénéfiques spécifiquement au soutien des OCV (y compris les volontaires) dans une ~~large mesure~~ (41%) ou une « bonne mesure » (40%).

Amélioration de la capacité et du rendement des partenaires sur le terrain

86 % des PPD signalent une amélioration ~~considérable~~ (50%) ou «bonne» (36%) du fonctionnement de leur organisation (par exemple, prestation de services et de programmes, engagement des parties prenantes, politiques et pratiques en matière d'égalité des genres, gouvernance).

82 % des PPD signalent des améliorations spécifiques des politiques et des pratiques en matière d'égalité des genres ~~considérables~~ (48%) ou «bonnes» (34%); c'est le domaine d'amélioration ayant obtenu la meilleure note.

62 % des volontaires sur le terrain signalent une amélioration ~~considérable~~ (22%) ou «bonne» (40%) de la façon ~~d'œ~~fonctionner du PDD auquel ils sont associés..

69 % des volontaires sur le terrain rapportent des améliorations spécifiques des politiques et des pratiques en matière d'égalité des genres ~~considérables~~ (30%) ou «bonnes» (39%); ce domaine d'amélioration se classe au deuxième rang.

88 % des PPD signalent que les prestations des volontaires ont contribué à l'amélioration de l'organisation dans une mesure ~~considérable~~ (43%) ou «bonne» (45%).

Étendue de la participation continue des volontaires ~~de~~ retour dans les activités de développement international

84 % des volontaires ~~nord~~ déclarent être davantage engagés dans la sensibilisation du public en tant que volontaires dans un programme comme le PCV (amélioration dans une mesure à la fois «faible», «bonne» et «considérable»).

Sur le développement durable

84 % des PPD attribuent l'augmentation de leur prise de conscience de la durabilité à leur partenariat avec leur OCV dans une mesure ~~considérable~~ (40%) ou «bonne» (44%).

59 % des PPD déclarent « probable » qu'ils poursuivent les gains de durabilité déjà réalisés (25 % déclarent une probabilité de 50); les perceptions des volontaires sont similaires.

Perceptions des partenaires et des volontaires sur l'utilisation de pratiques innovantes:

86 % des PPD déclarent que leur partenariat avec l'OCV les a aidés à innover sous forme de nouvelles idées ou de nouvelles approches dans une mesure « considérable » (39%) ou « bonne » (47%).

76 % des volontaires sur le terrain et des volontaires de retour déclarent que le partenariat innovait avec de nouvelles idées et de nouvelles approches dans une mesure « considérable » (32 %) ou « bonne » (44%).

Conclusions*

Le PCV, longtemps considéré comme une initiative phare de l'écodéveloppement internationale du Canada, s'est bien adapté à son orientation stratégique. Le PCV a pris de l'ampleur et est devenu complexe. Bien que les possibilités d'amélioration soient évidentes, on note que les réalisations sont considérables et largement appréciées par les parties prenantes.

Efficacité

L'ampleur des progrès correspond raisonnablement aux attentes du programme en cette fin de troisième année. Dans l'ensemble, la contribution du programme est riche, quoique entravée par des incohérences dans la production des rapports. En ce qui concerne les bénéficiaires en particulier, le tableau qu'on en dresse demeure encore largement anecdotique.

de planification probants, mais non accablants, ainsi que du personnel de bureau local avenant et compétent pour les utiliser.

Durabilité

Dans les secteurs de la programmation, on recense des exemples de projets ou de processus organisationnels qui présentent de la longévité ou un fort potentiel pour cette dernière.

Naturellement, ce n'est pas une image totalement nette. Les discontinuités entre les volontaires qui vont et viennent, ou entre les volontaires et le personnel local, entravent la durabilité. Parfois, les PPD perdent de vue l'idée que le PCV doit être un catalyseur plutôt qu'un simple fournisseur d'assistance technique pour combler les lacunes au sein de l'organisation.

Coordination

Plus le niveau de coordination est élevé, plus les possibilités d'explorer les complémentarités

5. Que les OCV évaluent leurs activités d'engagement auprès du public canadien pour voir si elles sont suffisamment étoffées pour a) toucher des publics cibles dans les provinces et territoires du Canada et les motiver, et b) mobiliser des volontaires de retour à titre de personnel de soutien aux activités du programme (par exemple, des activités de sensibilisation du public ou des conseils aux volontaires qui débutent leur mandat).
6. Que les OCV, appuyés par le ministère, élaborent collectivement une campagne de publicité fondée sur des données probantes visant à aider les Canadiens à discerner les bonnes pratiques de volontariat au service du développement international et à les inviter à soutenir les activités des OCV.
7. Que le ministère et les OCV mettent en place des mesures pour augmenter le recrutement de volontaires issus des peuples autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) qui ont des compétences et de l'expérience pouvant répondre aux besoins des partenaires et qui font appel, mais sans s'y limiter, aux spécificités des populations autochtones. Dans le même ordre d'idées, il serait souhaitable d'augmenter les placements réciproques sud-à-4e8Co

Réponse du ministère :

1. Le ministère reconnaît l'importance d'intégrer la planification du développement durable dans tous les cycles du projet en collaboration avec les partenaires.
2. Le ministère est favorable à l'engagement avec d'autres initiatives de donateurs si cet engagement permet d'atteindre les résultats escomptés du projet de coopération volontaire. Un tel engagement avec d'autres initiatives devrait éviter la duplication des ressources humaines et financières et ne devrait être envisagé que s'il existe une réelle complémentarité.
3. Le ministère reconnaît que la valeur ajoutée de l'établissement d'un mécanisme de coordination entre les OCV devra être déterminée cas par cas.
4. Le ministère reconnaît l'importance de soutenir les événements d'engagement public conjoints au nom du PCV.
5. Le ministère reconnaît l'importance d'évaluer les activités d'engagement du public canadien pour voir si elles sont suffisamment étoffées pour toucher des publics cibles dans l'ensemble du pays et pour mobiliser des volontaires de retour aux activités du programme.
6. Le ministère reconnaît l'importance d'aider les Canadiens à cerner les bonnes pratiques de volontariat au service du développement international et à les inviter à soutenir les activités des OCV. Le ministère